

MINEUR·ES NON ACCOMPAGNÉ·ES

MOTION D'ACTUALITÉ

Des mineur·es non accompagné·es sur le territoire français n'ont toujours pas accès, de façon pérenne, au logement et à la scolarisation.

Leur minorité est systématiquement examinée et trop souvent remise en question par les autorités : département et/ou rectorat. Ils et elles vivent tout ou partie de l'année dans des conditions inacceptables pour des adolescent·es.

Le **SUNDEP Solidaires** demande que ces mineur·es non accompagné·es soient scolarisé·es, nourri·es, logé·es, soigné·es et que ces jeunes puissent circuler gratuitement.

Nous demandons également que, pour cela, les conseils départementaux et les rectorats appliquent les lois relatives à la protection de l'enfance.

Le **SUNDEP Solidaires** soutient et soutiendra, dans chaque académie, toutes les actions en faveur de la défense de ces mineur·es non accompagné·es qui sont aussi nos élèves quand ils et elles échappent à la rue.

Nous appelons à ce que leurs droits soient respectés et continuerons à lutter partout où ce ne sera pas le cas.